

COLLÈGE VANIER

404 BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL

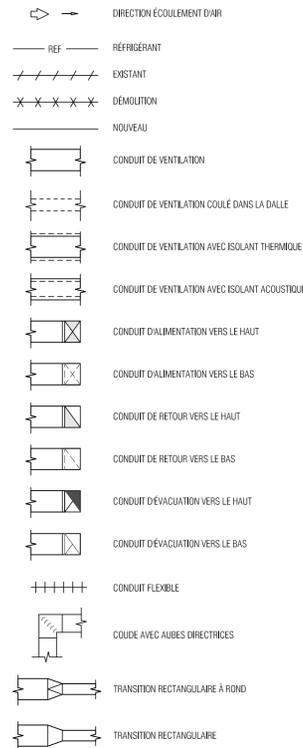
VENTILATION



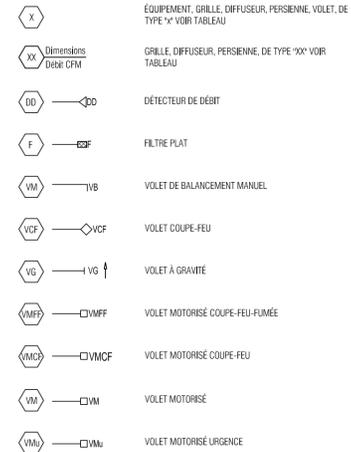
LISTE DE PLANS		
No DU PLAN	TITRE	PLAN ÉMIS
M-800	LÉGENDE ET LISTE DE PLANS	•
DÉMOLITION		
MD-800-1	SOUS-SOL - DÉMOLITION	•
MD-801	REZ-DE-CHAUSSEE - DÉMOLITION	•
MD-802	NIVEAU 2 - DÉMOLITION	•
MD-803	NIVEAU 3 - DÉMOLITION	•
MD-804	TOITURE - DÉMOLITION	•
RÉAMÉNAGEMENT		
M-800-1	SOUS-SOL - RÉAMÉNAGEMENT	•
M-801	REZ-DE-CHAUSSEE - RÉAMÉNAGEMENT	•
M-802	NIVEAU 2 - RÉAMÉNAGEMENT	•
M-803	NIVEAU 3 - RÉAMÉNAGEMENT	•
M-804	TOITURE - RÉAMÉNAGEMENT	•
M-861	DIAGRAMME VRF ET ÉLEVATION	•
M-861	TABLEAUX D'ÉQUIPEMENTS	•
M-891	DÉTAILS	•

LÉGENDE VENTILATION

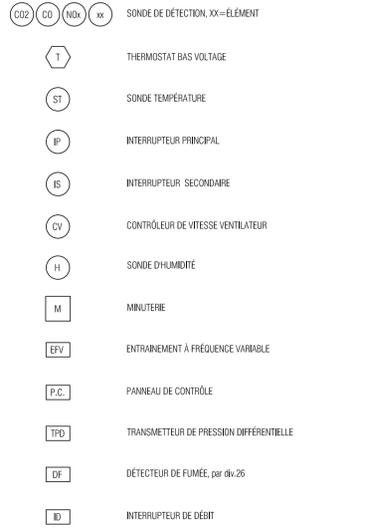
TYPES DE LIGNE, CONDUIT ET DIRECTION



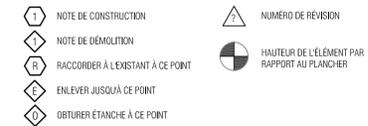
ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS



ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS, CONTRÔLE



SYMBOLS GÉNÉRAUX



ABRÉVIATION ÉQUIPEMENTS DE VENTILATION

BVA / BVC	BOÎTE À VOLUME AIR NEUF / CONTOURNEMENT
BVE / BVV / BVW	BOÎTE À VOLUME ÉVACUATION / RETOUR / VENTILATION
BC	BOTIER DE RÉPARTITION VRF
CD / CDR	CONDENSEUR / RÉFRIGÉRATION
E / ER / EC	ÉVAPORATEUR / DE RÉFRIGÉRATION / CASSETTE
EG / EM / EV / EHV	ÉVAPORATEUR GAINÉ / MURAL / HORIZONTAL / VERTICAL
HC	HOTTE DE CUISINE COMMERCIALE
HUM / HUMG	HUMIDIFICATEUR ÉLECTRIQUE / AU GAZ
PA	POURTEUR CLIMATIQUE
PTC	SERPENTIN DE TUYAUTERIE
SET	SERPENTIN ÉLECTRIQUE
SE	SERPENTIN ÉLECTRIQUE
SL	SILENCIEUX
TP / TPH / TPV	THERMOPOMPE / THERMOPOMPE HORIZONTALE / VERTICALE
URC / URE	UNITÉ DE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR / D'ÉNERGIE
UTA / UTAG	UNITÉ DE TRAITEMENT D'AIR / DE COMPENSATION AU GAZ
VA / VR / VE	VENTILATEUR / ALIMENTATION / RETOUR / ÉVACUATION
VB / VH / VRA	VENTILATEUR BRASSAGE / HOTTE RÉSIDENNELLE / RIDEAU D'AIR
VRC / VRE	VENTILATEUR RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR / D'ÉNERGIE
VC	VENTILO-CONVECTEUR
VCF / VG	VOLET COUPE-FEU / À GRAVITÉ
VBV / VBA	VOLET DE BALANCEMENT MANUEL / AUTOMATIQUE
VM / VMF / VMU	VOLET MOTORISÉ / COUPE-FEU FUMÉE / SUR URGENCE

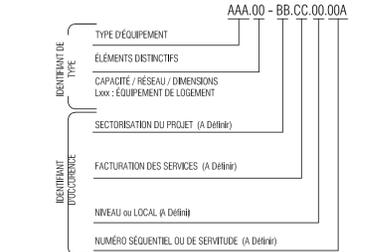
ABRÉVIATION ÉQUIPEMENTS DE RÉGULATION ET CONTRÔLE

BTU	COMPTEUR D'ÉNERGIE
DM	DÉBITMÈTRE
EPV	ENTRAÎNEMENT À FRÉQUENCE VARIABLE
EPV	ENTRAÎNEMENT À FRÉQUENCE VARIABLE
PRE	PANNEAU À RELAIS
PRE	PANNEAU À RELAIS DÉCLARAGE
SM2 / SM3	SOUPAPE MOTORISÉE 2 VOIES / 3 VOIES
SMD	STATION DE MESURE DE DÉBIT
SGB / SGE	SISTÈME DE GESTION DU BÂTIMENT / DE GESTION D'ÉNERGIE

ABRÉVIATIONS AUTRES

B.P.	BASSE PRESSION	E.B.	EN BAS
C/A	COMPRIS AVEC	E.H.	EN HAUT
CAD	CHUTE À DÉCHETS	GAR	GARAGE
CH	EAU CHAUDE	GN	GAZ NATUREL
DCH	SALLE À DÉCHETS	HL	HAUTEUR LIBRE
DIR	DIRECTE	H.M.	HAUTEUR DE MONTAGE
DX	EXPANSION DIRECTE	H.P.	HAUTE PRESSION
DR	EXPANSION INDIRECTE RÉVERSIBLE	IND	INDIRECTE
EAC	EXISTANT À CONSERVER	MEC	SALLE MÉCANIQUE
EAE	EXISTANT À ENLEVER	N.F.	NORMALEMENT FERMÉ
EAM	EXISTANT À MODIFIER	N.L.	NORMALEMENT LOUÉ
EAR	EXISTANT À RELOCALISER	N	NOUVEL ÉQUIPEMENT
EC	EXISTANT À CONSERVER	SAS	SAS
ELE	SALLE ÉLECTRIQUE		
EM	EXISTANT MOURE		
ER	EAU REFFROIDIE		
ESC	ESCALIER		

NOMENCLATURE ÉQUIPEMENTS



NOTES GÉNÉRALES

NOTES POUR ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES

Notes générales

- Prévoir des raccords souples en amont et en aval de tous les UTA, de tous les VRC & VRE, de tous les ventilateurs, sur tous les raccords de conduit de ventilation des TP, en amont et en aval de tous les évaporateurs
- Tous les équipements mécaniques branchés sur le réseau d'eau milligé son compris avec détecteur de débit d'eau, voir plans de contrôles pour portée des travaux
- Les condenseurs et thermopompes à l'eau sont compris avec raccord pour tuyauterie flexible
- Sauf indication contraire, les thermostats sont fournis par les manufacturiers d'équipements
- Prévoir la fourniture d'une alimentation électrique 120v d'urgence pour les volets motorisés sur l'urgence (VMA), par division 24, à coordonner avec l'électricien

Boîtes à volume (VAV)

- Voir débit des grilles desservies par la boîte à volume pour connaître le débit à régler

Silencieux

- Soutien structurel à fournir par le fabricant de silencieux pour permettre l'installation verticale des silencieux
- Soumettre des calculs soignés par un ingénieur pour démontrer que les exigences en matière de code ont été respectées pour la conception de la contrainte sismique et l'impact des vents si installé à l'extérieur
- Soumettre le calcul pour démontrer que la perte de pression, y compris l'effet du système, ne sera pas supérieure aux valeurs prévues au tableau en plan
- L'ajout ou double de film équivalente inclus pour la protection des médias acoustique
- Les silencieux à assembler avant d'être expédiés sur le site du projet, les modules silencieux renversés expédiés pour l'assemblage sur le terrain ne sont pas acceptés et seront rejetés.

Système de pressurisation d'escalier sous le niveau du sol

- Les situations et volets desservant ce système doivent être précisées combinées
- Fournir et installer un interrupteur de débit en amont du ventilateur qui sera raccorder par d'autres

NOTES GRILLES, PERSIENNES, TRAPPE D'ACCÈS & CONDUITS

Notes générales

- Couleur et fini au choix de l'architecte
- Toutes les portions inutilisées de persiennes seront obturées par architecture

Notes pour volets de balancement

- Installer un volet de balancement à chaque embranchement et/ou aux endroits indiqués aux dessins, tel qu'indiqué au CNEB
- Les grilles d'alimentation de type G1 présentes dans les logements et pour les systèmes de pressurisation de sas seront munies d'un volet de balancement intégré dans le but d'éviter l'installation d'un volet à l'embranchement

Notes pour persienne et grilles

- Toutes les portions inutilisées de persienne seront obturées par architecture

Trappe d'accès

- Les trappes d'accès sont fournies par l'entrepreneur en ventilation, installées par systèmes intérieur. Dans le cas où aucune spécification existe dans les plans et devis d'architecture, l'entrepreneur en ventilation doit transmettre ses besoins à l'entrepreneur en systèmes intérieurs
- De manière générale, une coordination est requise entre l'entrepreneur spécialisé et systèmes intérieurs pour s'assurer que les trappes d'accès soient de grandeur suffisante et correctement positionnées pour répondre aux besoins des équipements grilles desservent
- Vérifier avec l'architecte les modèles de trappes d'accès malgré la coordination des modèles fait avec l'architecte en phase design
- Couleur et fini au choix de l'architecte
- Vérifier la documentation technique des équipements desservis pour s'assurer du bon dimensionnement des équipements
- Tous les accessoires et équipements installés dans des conduits dissimulés dans une cloison ou plafond doivent pouvoir être accessible avec une trappe d'accès

NOTES COORDINATION VENTILATION STRUCTURE

Notes générales

- Au moins 2 semaines avant le début des travaux de bétonnage, l'entrepreneur soumettra à l'ingénieur en structure, pour examen, des dessins d'atelier montrant tous les manchons, conduits de ventilation horizontaux dans les dalles, ouvertures de ventilation traversant les dalles, les poutres et les murs de béton. Les dessins doivent clairement indiquer toutes les dimensions et positions.
- L'entrepreneur en ventilation doit prendre connaissance des plans de structure pour valider les contraintes mentionnées ici-bas, plus spécifiquement les notes générales et les détails
- Si un scénario exige une dérogation aux points mentionnés ici-bas ou de l'ajout d'armature supplémentaire, une coordination avec l'ingénieur en structure est nécessaire pour obtenir son approbation
- Toutes les ouvertures, manchons (dans les dalles et murs) et les conduits mécaniques coulés dans les dalles de béton doivent être approuvés par l'ingénieur en structure.
- Les conduits horizontaux dans les dalles doivent être placés entre les rangs d'armature et leurs dimensions et positions doivent permettre le respect des espacements de recouvrement demandés par l'ingénieur en structure. Un conduit ne doit pas être attaché à une barre d'armature qui lui est parallèle. Les conduits de plus de 75mm de diamètre doivent être liés au coffrage pour éviter qu'ils se soulèvent lors du bétonnage.
- Les conduits horizontaux dans les dalles doivent passer à plus de 1 m du centre des colonnes, murs ou poutres, sans les traverser, sauf sur autorisation écrite de l'ingénieur en structure.
- Aucun conduit ne doit être coulé au-dessus de l'armature verticale concentrée d'extrémité.

Ouvertures et manchons

- Sauf indication contraire indiquée en plan, les conduits ne doivent pas traverser les poutres, murs et colonnes
- Prévoir un espacement équivalent à l'ouverture du manchon le plus gros entre les manchons/ouvertures (la face) et entre les autres manchons/ouvertures ou faces extérieures des colonnes, 100mm minimum.
- Les manchons doivent se situer dans 1 quadrant maximum à proximité des colonnes.
- Toutes les ouvertures et manchons doivent être installés avant toute coulée.

Note
Ces documents d'ingénierie sont l'œuvre et la propriété de Dupras Ledoux Inc. Ils sont protégés par la loi et ne pourront être reproduits, modifiés ou adaptés sans l'autorisation écrite de Dupras Ledoux Inc. et sont destinés exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Les dimensions sur ces documents doivent être lues et non mesurées. Les plans sont accompagnés d'un devis et doit être pris en compte pour la réalisation des travaux.

Client

Architecte et autres intervenants

ARCHITEM
WOLFF SHAPIRO KUSKOWSKI ARCHITECTES

Emission

No	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	2023-08-17	AD-ME-003	J.L.
0	2023-06-29	SOUMISSION	J.L.
ÉMISSION			

Scala

225 Chabanel Ouest - suite 1100
Montréal, Québec, Canada - H2N 2C9
t : 514.381.9205
reception@dupras.com
www.dupras.com

No. Projet Client
22207
Date
2023-02-02
Echelle
AUCUNE
Dess./Modélisateur
S. GALLANT, tech.

Concepteur Principal
J. LAVALLÉE, Ing.
Ingénierie de Détail
J. LAVALLÉE, Ing.
Technicien Principal
S. GALLANT, tech.

Projet
COLLÈGE VANIER
404 BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL

Titre
LÉGENDE ET LISTE DE PLANS
DÉMOLITION / RÉAMÉNAGEMENT

Discipline
VENTILATION